

RELAIS COMMUNAUTAIRE DE LAVAL
ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
31 MARS 2026

RELAIS COMMUNAUTAIRE DE LAVAL
ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
31 MARS 2026

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats non consolidés	5
Évolution de l'actif net non consolidé	6
Bilan non consolidé	7
Flux de trésorerie non consolidés	8
Notes complémentaires	9 - 17
Renseignements complémentaires non consolidés	18 - 21

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Relais communautaire de Laval

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers non consolidés de l'organisme Relais communautaire de Laval (l'« organisme »), qui comprennent le bilan non consolidé au 31 mars 2026, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats non consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes à but non lucratif, l'organisme tire des produits d'activités d'autofinancement et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits reçus, du résultat net et de l'actif net.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non consolidés au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Cynthia Ouellet CPA inc.¹

Charlemagne
Le 16 juin 2026

¹ Par Cynthia Ouellet, CPA auditeur

RELAIS COMMUNAUTAIRE DE LAVAL**RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

Page 5

	2026	2025
Produits		
Subventions fédérales (annexe A)	571 026 \$	546 468 \$
Subventions provinciales (annexe B)	582 662	633 662
Subventions municipales (annexe C)	390 634	395 184
Centraide (annexe D)	238 415	217 100
Fondations (annexe E)	37 747	41 246
Dons (annexe F)	6 810 037	6 946 941
Autofinancement (annexe G)	364 181	356 523
	<hr/>	<hr/>
	8 994 702	9 137 124
Charges		
Salaires et charges sociales (annexe H)	1 571 607	1 438 134
Frais d'activités (annexe I)	115 578	126 556
Immeuble (annexe J)	235 752	236 855
Service de livraison (annexe K)	31 894	27 789
Service de cuisine (annexe L)	6 861 538	7 018 697
Service administratif (annexe M)	118 571	95 797
	<hr/>	<hr/>
	8 934 940	8 943 828
Excédent des produits sur les charges d'exploitation	<hr/>	<hr/>
	59 762	193 296
Autres produits (charges)		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	61 835	35 654
Amortissement des immobilisations corporelles	(71 078)	(48 459)
Participation dans les résultats de l'entité contrôlée (note 4)	(6 382)	10 296
Ajustement 2024 de la participation dans les résultats de l'entité contrôlée	-	(636)
Provision pour baisse de valeur du placement - entité contrôlée (note 4)	(118 899)	-
	<hr/>	<hr/>
	(134 524)	(3 145)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<hr/>	<hr/>
	(74 762) \$	190 151 \$

RELAIS COMMUNAUTAIRE DE LAVAL
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

Page 6

	Investi en immo -bilisations	Affecté (note 11)	Non affecté	2026 Total	2025 Total
Solde au début	208 423 \$	226 488 \$	157 639 \$	592 550 \$	402 399 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(9 243)	(151 572)	86 053	(74 762)	190 151
Acquisition des immobilisations corporelles	11 572	-	(11 572)	-	-
Remboursement en capital de la dette à long terme	91 195	-	(91 195)	-	-
Solde à la fin	301 947 \$	74 916 \$	140 925 \$	517 788 \$	592 550 \$

RELAIS COMMUNAUTAIRE DE LAVAL**BILAN NON CONSOLIDÉ****31 MARS 2026**

Page 7

	2026	2025
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	699 308 \$	424 906 \$
Débiteurs (note 3)	153 713	223 125
Inventaire - cartes cadeaux	-	5 380
Frais payés d'avance	29 784	31 151
	<hr/> 882 805	<hr/> 684 562
Placement - Entité contrôlée (note 4)	-	125 281
Immobilisations corporelles (note 5)	562 392	621 898
	<hr/> 1 445 197 \$	<hr/> 1 431 741 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	175 782 \$	154 411 \$
Apports reportés (note 8)	491 182	271 305
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 9)	-	91 195
	<hr/> 666 964	<hr/> 516 911
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	260 445	322 280
	<hr/> 927 409	<hr/> 839 191
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles	301 947	208 423
Affecté (note 11)	74 916	226 488
Non affecté	140 925	157 639
	<hr/> 517 788	<hr/> 592 550
	<hr/> 1 445 197 \$	<hr/> 1 431 741 \$

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

RELAIS COMMUNAUTAIRE DE LAVAL
FLUX DE TRÉSORERIE NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

Page 8

	2026	2025
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(74 762) \$	190 151 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	71 078	48 459
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(61 835)	(35 654)
Participation dans les résultats de l'entité contrôlée	6 382	(9 660)
Provision pour baisse de valeur des avances à l'entité contrôlée	118 899	-
	<hr/> 59 762	<hr/> 193 296
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	69 412	(100 989)
Inventaire - cartes cadeaux	5 380	(515)
Frais payés d'avance	1 367	11 206
Créditeurs	21 371	15 868
Apports reportés	219 877	163 509
	<hr/> 377 169	<hr/> 282 375
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 572)	(157 261)
Augmentation des apports afférents aux immobilisations	-	134 050
	<hr/> (11 572)	<hr/> (23 211)
Activité de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(91 195)	(27 528)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
	274 402	231 636
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		
	424 906	193 270
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		
	699 308 \$	424 906 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statut et nature des activités

RELAIS COMMUNAUTAIRE DE LAVAL est un organisme à but non lucratif, régie selon la partie III de la Loi sur les companies du Québec. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur le revenu et il est exempté d'impôt.

Ses objets sont les suivants :

accueillir chaleureusement les gens sans travail et autres personnes défavorisées de Laval et leur offrir un repas substantiel;
leur faire prendre conscience de leurs possibilités, les orienter vers les services déjà existants et les soutenir dans leur démarche;
facilité leur intégration au marché du travail et au milieu socio-communautaire en leur faisant connaître et en les mettant en contact avec les organismes sociaux existants;
recueillir, recevoir et percevoir les argents et biens nécessaires à ses fins soit par voie de souscription publique ou de toutes autres manières. Acheter, louer ou autrement acquérir, posséder et administrer, voir au maintien et à l'amélioration des biens mobiliers et immobiliers.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers non consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et l'évaluation des apports reçus sous forme de biens et de services.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre des produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Autofinancement

À l'exception des revenus de loyers et de locations de salles qui sont comptabilisés à titre de produits sur la période couverte par les baux ou les ententes, les revenus d'autofinancement sont comptabilisés à titre de produits lorsque les biens ont été transférés et les services ont été rendus et que le recouvrement des sommes est raisonnablement assuré.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de services et de biens

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme recourt aux services de nombreux bénévoles. Ces services sont présentés dans les résultats de l'organisme à titre de produits et de charges. Les heures consacrées par les bénévoles sont compilées et constatées selon le taux horaire correspondant au taux moyen du marché pour des services similaires.

De plus, l'organisme reçoit des quantités importantes de nourriture des commerçants locaux à titre gratuit pour répondre à la mission de sécurité alimentaire. La nourriture reçue est évaluée en fonction du prix de détail moyen pour un sac de denrées.

L'organisme reçoit des cartes cadeaux de provenances diverses afin de les distribuer au besoin. Celles-ci sont constatées à leur valeur nominale.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des subventions à recevoir et des avances à l'entité contrôlée.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure (suite)

Un passif financier émis par l'organisme dans des conditions de pleine concurrence qui est indexé sur un indicateur de sa performance financière ou sur la variation de la valeur de ses capitaux propres est réévalué au plus élevé de son coût après amortissement ou de la somme qui serait payable à la date de clôture selon le supplément résultant de l'indexation. Un tel passif contracté entre apparentés est réévalué au plus élevé de son coût ou de la somme qui serait payable à la date de clôture si l'on calculait à cette date le supplément résultant de l'indexation. Le montant de l'ajustement relatif au supplément est comptabilisé aux résultats et présenté comme une composante distincte de la charge d'intérêts.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Placement - Entité contrôlée

Le placement dans l'entité contrôlée est comptabilisé à la valeur de consolidation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Bâtiment	Amortissement dégressif	4 %
Mobilier et Équipement	Amortissement dégressif	33 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	33 %
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30 %
Équipements de réfrigération	Amortissement linéaire	10 ans

2. Principales méthodes comptables (suite)**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Ventilation des charges

L'organisme présente plusieurs charges ventilées par projet. Les salaires sont ventilés en fonction du prorata des heures travaillées relatif au projet. Les charges d'administration communes comme les frais de télécommunication sont tous imputés au projet administration. Les charges qui contribuent directement aux résultats d'un projet sont portées directement au compte de ce projet.

3. Débiteurs

	2026	2025
Subventions à recevoir	131 072 \$	197 093 \$
Taxes de vente à recevoir	17 111	26 032
Autres débiteurs	5 530	-
	153 713 \$	223 125 \$

4. Placement - Entité contrôlée

Relais communautaire de Laval est le seul actionnaire de Entreprise RCL 4700 inc. qui exploitait des kiosques de Loto-Québec jusqu'en juin 2025.

Les informations financières de Entreprise RCL 4700 inc. se détaillent comme suit :

	2026	2025
Actif		
Actif	35 307 \$	145 592 \$
Passif		
Passif	180 071 \$	139 210 \$
Capitaux propres (négatifs)	(144 764)	6 382
	35 307	145 592
Résultats		
Produits	581 846 \$	3 280 864 \$
Charges	732 992	3 270 568
Bénéfice net (perte nette)	(151 146) \$	10 296 \$
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation incluant bénéfice net (perte nette)	(151 146) \$	10 296 \$
Solde aux états financiers de l'organisme		
Capitaux propres et avances à recevoir	118 899	125 281
Provision pour baisse de valeur	(118 899)	-
Total	- \$	125 281 \$

La perte nette de Entreprise RCL 4700 inc. est de 151 146 \$ au 31 mars 2026. La perte de participation comptabilisée dans les résultats est limitée à 6 382 \$ qui est le montant nécessaire afin de présenter la valeur du placement à 0 \$. Une baisse de valeur a été comptabilisée au niveau des avances à recevoir compte tenu que les passifs de l'entité contrôlée excède ses actifs.

5. Immobilisations corporelles

	2026		2025	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	54 600 \$	- \$	54 600 \$	54 600 \$
Bâtiment	864 400	508 648	355 752	370 575
Mobilier et Équipement	140 576	123 546	17 030	18 050
Matériel informatique	78 901	75 467	3 434	5 125
Matériel roulant	330 278	227 109	103 169	147 384
Équipements de réfrigération	151 339	122 932	28 407	26 164
	1 620 094 \$	1 057 702 \$	562 392 \$	621 898 \$

26% du bâtiment est destiné à la location.

6. Emprunt bancaire

Au 31 mars 2026, l'organisme détenait une marge de crédit sur carte de crédit au montant de 75 000 \$ portant intérêt au taux annuel de 8,70%. Elle est inutilisée au 31 mars 2026.

7. Crédoiteurs

	2026	2025
Comptes fournisseurs et frais courus	25 424 \$	27 411 \$
Salaires et vacances à payer	134 708	116 334
Sommes à remettre à l'État	4 984	-
Subvention à rembourser	10 666	10 666
	175 782 \$	154 411 \$

8. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 31 mars 2025	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde au 31 mars 2026
Subventions provinciales				
MIFI - programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration	- \$	73 114 \$	42 065 \$	31 049 \$
CISSS				
Soutien aux jeunes	2 230	-	487	1 743
Ville de Laval				
Un Habit pour un ami	145 127	91 901	155 412	81 616
Demandeurs d'asile	-	27 930	-	27 930
Immigration	103 978	-	65 676	38 302
Consolidation des organismes en développement social - relocalisation et ressources humaines	-	320 286	112 729	207 557
Consolidation des organismes en développement social - réfection bâtisse	4 497	1 625	6 122	-
Circuit alimentaire	14 473	-	14 473	-
Centraide				
Accompagnement	1 000	-	1 000	-
Itinérance	-	200 000	97 015	102 985
	271 305 \$	714 856 \$	494 979 \$	491 182 \$

9. Dette à long terme

	2026	2025
Hypothèque remboursée au cours de l'exercice	- \$	91 195 \$
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	-	91 195
	- \$	- \$

10. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour fins d'acquisition d'immobilisations. L'amortissement est établi dans les mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	Solde au 31 mars 2025	Encaissement	Constaté à titre de produits	Solde au 31 mars 2026
Bâtisse	141 164 \$	- \$	5 648 \$	135 516 \$
Matériel roulant	130 937	-	39 185	91 752
Équipement de réfrigération	30 842	-	10 621	20 221
Équipement informatique	3 176	-	1 048	2 128
Mobilier et équipement	16 161	-	5 333	10 828
	322 280 \$	- \$	61 835 \$	260 445 \$

11. Affectations d'origine interne

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, la société a décidé d'annuler l'affectation de 140 000 \$ pour la relocalisation future de l'organisme afin de s'assurer que l'organisme puisse répondre au besoin de sa mission à court terme.

	Solde au 31 mars 2025	Affectation ou utilisation	Solde au 31 mars 2026
Bâtisse, matériel roulant et équipements	36 488 \$	(11 572) \$	24 916 \$
Maintien de la bâtisse	50 000	-	50 000
Relocalisation	140 000	(140 000)	-
	226 488 \$	(151 572) \$	74 916 \$

12. Instruments financiers**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de l'ensemble de ses passifs financiers.

12. Instruments financiers (suite)**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux subventions à recevoir et ses avances à l'entité contrôlée.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

13. Événements postérieurs à la date du bilan et éventualité

Le 8 avril 2026, un incendie a eu lieu au Carrefour des aubaines. La remise en état des locaux et le réapprovisionnement de la marchandise prendront quelques mois. Cela entraînera donc une importante diminution des sources de revenus d'autofinancement et ce, malgré une ouverture partielle de ce service pour répondre au besoin de la clientèle.

Le 30 avril 2026, l'organisme a reçu une mise en demeure pour un montant de 51 083 \$ que son entité contrôlée doit à un fournisseur. Les procédures sont en cours afin de déterminer la légitimité de cette demande et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers non consolidés.

14. Information sur les résultats

Au cours des exercices antérieurs, La Ville de Laval a mandaté l'organisme de gérer les fonds octroyés dans le programme de subvention attribuée dans le cadre de l'entente sectorielle pour la mise en oeuvre de la politique régionale de développement social (PRDS) 2019-2024 de Laval.

Ce programme prévoyait la gestion et la distribution d'un montant de 57 365 \$ investi comme suit :

	2026	2025
Subvention municipale - Cellule PRDS	- \$	57 365 \$
Frais d'activités - honoraires professionnels	-	(49 847)
Frais d'activités - divers	-	(1 704)
Frais administratifs	-	(5 814)
	<hr/> - \$	<hr/> - \$

Ces montants sont inclus dans l'état des résultats de l'organisme.

RELAIS COMMUNAUTAIRE DE LAVAL**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

Page 18

	2026	2025
Annexe A - Subventions fédérales		
Vers un chez soi	552 586 \$	513 653 \$
Halte chaleur	5 000	25 103
Services Canada - Emploi d'été	12 426	3 614
YMCA	1 014	4 098
	571 026 \$	546 468 \$

Annexe B - Subventions provinciales

CISSS Laval - Mission globale	308 792 \$	292 169 \$
Emploi - Québec - Subventions salariales	155 282	178 490
MIFI-MSSS - entente spécifique	54 236	54 600
MIFI - Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration	42 065	-
Programme d'aide et d'accompagnement social	11 400	11 250
Soutien à l'action bénévole	6 000	-
CIUSSS - Soutien activité sécurité alimentaire	4 400	450
CISSS - Soutien aux jeunes	487	870
CISSS Laval - Un Habit pour un ami	-	53 974
MIFI - Entente spécifique	-	27 300
CISSS Laval - Mission globale non récurrente	-	7 763
MIFI - Programme collectivité	-	6 796
	582 662 \$	633 662 \$

Annexe C - Subventions municipales

Un Habit pour un ami	155 412 \$	48 047 \$
Consolidation des organismes en développement social - relocalisation	101 362	-
Consolidation des organismes en développement social - ressources humaines	11 367	-
Immigration	65 676	27 365
Demandeurs d'asile	44 300	-
Circuit alimentaire Place St-Martin	14 473	131 782
Consolidation des organismes en développement social - immeuble	6 122	33 834
Soutien financier aux activités locales	2 900	2 550
Remboursement de taxes municipales	1 159	-
Cellule PRDS Fiducie	-	57 365
Ville de Laval (Assurances)	-	30 885
Centre de services scolaires de Laval	-	11 525
Ville de Laval (Perce neige)	(12 137)	51 831
	390 634 \$	395 184 \$

RELAIS COMMUNAUTAIRE DE LAVAL**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

Page 19

	2026	2025
Annexe D - Centraide		
Mission globale	90 400 \$	90 400 \$
Projet spécial - immigration	50 000	50 000
Itinérance	97 015	-
Accompagnement	1 000	1 700
Fonds d'urgence - Demandeurs d'asile	-	75 000
	238 415 \$	217 100 \$

Annexe E - Fondations

La Fraternité des Policiers de Laval	12 804 \$	- \$
Société des missions étrangères	10 000	-
Fondation Bon départ	8 579	9 000
Sibylla Hesse	4 000	4 000
Autres fondations	2 364	28 246
	37 747 \$	41 246 \$

Annexe F - Dons

Nourriture	5 918 116 \$	6 156 910 \$
Temps des bénévoles	849 001	751 354
Sociétés privées	26 461	20 891
Particuliers	16 459	17 786
	6 810 037 \$	6 946 941 \$

Annexe G - Autofinancement

Carrefour des aubaines	184 636 \$	187 607 \$
Loyers et location de salles	62 533	59 573
Services aux membres	61 262	43 903
Bingo	33 191	45 957
Coiffure	16 238	18 780
Intérêts	6 321	703
	364 181 \$	356 523 \$

RELAIS COMMUNAUTAIRE DE LAVAL**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

Page 20

	2026	2025
Annexe H - Salaires et charges sociales		
Mission globale et autres projets	899 808 \$	754 242 \$
Vers un chez soi	462 933	440 911
Un Habit pour un ami	71 748	61 571
Centraide - itinérance	69 238	-
MIFI - Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration	36 776	-
Circuit alimentaire Place St-Martin	29 977	71 524
YMCA	1 127	3 197
Centraide - projet spécial immigration	-	54 360
Ville de Laval (Perce neige)	-	29 712
MIFI - programme collectivité	-	22 617
	1 571 607 \$	1 438 134 \$

Annexe I - Frais d'activités

Un Habit pour un ami	69 275 \$	33 530 \$
Autres frais d'activités	24 137	5 147
Circuit alimentaire Place St-Martin	11 375	29 611
Demandeurs d'asile	4 527	-
Bingo - Permis	2 966	3 051
Produits pour coiffure	1 810	1 907
MIFI - Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration	1 488	-
Cellule PRDS Fiducie	-	51 551
MIFI - programme collectivité	-	1 759
	115 578 \$	126 556 \$

Annexe J - Immeuble

Entretien général	65 080 \$	59 562 \$
Énergie	59 460	64 153
Entretien - ventilation et climatisation	42 398	37 728
Assurances	42 016	43 781
Taxes municipales et scolaires	10 086	9 168
Sécurité	9 272	1 852
Intérêts sur dette à long terme	5 344	8 756
Déneigement	1 236	2 483
Entretien électrique	788	6 822
Produits d'entretien	72	2 550
	235 752 \$	236 855 \$

RELAIS COMMUNAUTAIRE DE LAVAL**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

Page 21

	2026	2025
Annexe K - Service de livraison		
Entretien et réparations - matériel roulant	11 500 \$	4 149 \$
Essence	11 200	11 581
Assurances	5 247	7 629
Frais de déplacement	2 694	2 233
Immatriculation et permis	1 253	2 197
	31 894 \$	27 789 \$

Annexe L - Service de cuisine

Dons en nourriture	5 918 116 \$	6 156 910 \$
Temps des bénévoles	849 001	751 354
Achat de nourriture	62 755	70 295
Fournitures de cuisine	13 610	8 095
Entretien et réparations	9 626	19 413
Dons - Certificats cadeaux	8 430	12 630
	6 861 538 \$	7 018 697 \$

Annexe M - Service administratif

Honoraires professionnels	51 459 \$	5 444 \$
Dépenses liées à l'informatique	15 634	16 926
Audit	10 101	7 709
Télécommunication	8 238	6 469
Dépenses de bureau	8 232	6 063
Intérêts et frais de banque	6 518	6 598
Cotisations	5 035	4 447
Traitement de la paie	4 489	3 926
Assurances - administrateurs	3 773	2 457
Location d'équipement	2 690	3 205
Formation	1 612	2 454
Publicité et promotion	591	3 850
Frais de représentation et déplacements	199	1 236
Traitement des données	-	24 963
Dons	-	50
	118 571 \$	95 797 \$